

Prévention des risques électriques



Public cible :

Conseillers Techniques Experts,
Conseillers Techniques,
éventuellement les
Techniciens ayant de fortes
connaissances en électricité



Durée :

2 jours (14 heures)



Tarif :

530€HT/personne



Effectif :

- minimum : 4 personnes
- maximum : 8 personnes



Mode de diffusion :

Présentiel

NATURE DE LA VALIDATION

- Attestation de suivi + Avis d'habilitation

OBJECTIFS

- Habilitation B2VL : Acquérir les principes fondamentaux de la prévention des risques d'origine électrique, afin de pouvoir réaliser des opérations électriques ou non électriques sur un véhicule électrique ou hybride conformément à la norme NF C18-550.
- Habilitation BCL : Acquérir les principes fondamentaux de la prévention des risques d'origine électrique, afin de pouvoir réaliser des opérations de consignations sur un véhicule électrique ou hybride conformément à la norme NF C18-550.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Documentation électronique
- Documentation manuscrite (Norme UTE)
- Véhicule hybride ou électrique
- EPI et EPC

PRÉREQUIS

Les participants doivent :

- avoir des connaissances de base en courant et en tension électrique
- maîtriser les unités de mesure électriques
- savoir utiliser un multimètre en continu et en alternatif

TYPE ACTION DE FORMATION (ART.L6313-1)

- Perfectionnement et validation des connaissances

CONTENU DE LA FORMATION

- Dangers de l'électricité
- Conduite à tenir en cas d'accidents d'origine électrique
- Responsabilités
- Habilitation
- Matériel et outillage de sécurité
- Mise en sécurité d'un véhicule

SUIVI ET ÉVALUATION

- Fiche d'appréciation du stage
- Épreuve pratique
- Épreuve théorique

ÉQUIPEMENTS OBLIGATOIRES

- Chaussures de sécurité et la blouse ou vêtement de travail sont obligatoires
- E.P.I. conformes à la norme (écran facial et gants)
- Pièce d'identité en cours de validité